

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELAX du 12 Juin 2014 au Centre sportif de la Queue d'Arve à Genève

1.- Ouverture de la 24^{ème} Assemblée Générale

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19 h. 35.

La liste des présences est mise à disposition pour signature à l'entrée de la salle. Sur les 96 équipes inscrites en relax, nous comptons 68 équipes représentées, 4 excusées et 24 non excusées. Les 5 membres du comité sont présents, ainsi que M. Michel GEORGIOU, pour l'AGVB.

2.- Approbation du procès verbal d'Assemblée Générale 2012-2013

Gabriel CHARMILLOT demande s'il est souhaité la relecture du procès-verbal, disponible sur le site et qui a été en son temps adressé à tous les représentants d'équipe ?

Cette relecture n'est pas souhaitée, le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

3.- Rapport du président

Il y a pour cette année 96 équipes inscrites avec un effectif de 1606 joueurs. 846 matchs ont été planifiés, mais à notre connaissance seul 822 matchs joués.

Cette saison s'est déroulée sans problème majeur.

Le bilan financier de cette saison est le versement de 17.000 Fr à l'AGVB pour le mouvement junior, Centre de formation et SAR, Minis...

4.- Rapport du responsable technique

Claude DUPERRET a dû, cette année encore, retourner **91** feuilles de matchs qui n'étaient pas remplies correctement (N° du match faux, nom de joueur manquant, scores erronés, etc).

Il est rappelé que les numéros de matchs ne changent pas, ceci même si les matchs ne sont pas joués dans l'ordre du planning.

Les équipes ont la possibilité de suivre un cours d'arbitrage, lors duquel un petit moment est consacré sur la manière de remplir une feuille de match. Nous ne pouvons que vous recommander et encourager à suivre ce cours.

Vous retrouverez le classement sur le site, mais voici un petit récapitulatif :

FDA	=	tous les matchs joués
FDB	=	4 matchs n'ont pas été joués et 1 forfait déclaré par le comité (même joueuse dans 2 équipes)
MDA	=	tous les matchs joués, 1 problème d'arbitrage déclaré
MDB	=	tous les matchs joués, 1 forfait déclaré par le comité (même joueuse dans 2 équipes)

4.- Rapport du responsable technique (suite)

- MDC = tous les matchs joués, 1 équipe retirée (2 équipes avec mêmes joueurs), 1 tie-break perdu (extinction des lumières)
- MXDA = tous les matchs joués, 1 joueur disqualifié (a joué la même semaine dans 3 équipes différentes)
- MXDB = 1 match non joué
- MXDC = tous les matchs joués, 1 forfait déclaré par le comité (même joueur dans 2 équipes), 1 match à rejouer (décision du comité), 1 forfait déclaré par le comité (noms des joueurs) et des problèmes de sportivité déclarés dans ce groupe
- MXDD = tous les matchs joués, mais gros problème d'arbitrage et de matériel = récurrents et toujours pour la même équipe

Les équipes doivent avoir tout leur matériel et notamment le tableau des points et les antennes.

5.- Cours de perfectionnement pour animateurs ou entraîneurs

François RUBIN nous explique que la date du cours avait été changée suite à des réclamations reçues car le cours tombait le même jour que la course de l'escalade.

Seules 12 personnes ont été présentes sur les 20 et 22 participants attendus, le changement de date n'a manifestement pas joué un rôle sur le nombre des participants.

Toutefois le cours s'est déroulé le 16 Novembre 2013 de 13h30 à 18h au Bois-des-Frères avec la participation de Séverin GRANVORKA qui a été enchanté du bon esprit dans lequel s'est déroulée la journée, clôturée par un apéritif.

Le prochain cours est prévu le **samedi 15 Novembre 2014** au Bois-des-Frères avec Séverin GRANVORKA qui a d'ores et déjà confirmé sa venue.

6.- Cours de perfectionnement pour arbitres

Claude DUPERRET nous rappelle que le cours s'est déroulé le samedi 5 Octobre 2013 au Bois-des-Frères avec la collaboration de Magdi SHALABY.

Sur les 24 inscriptions reçues, 22 personnes ont finalement participé à ce cours.

La journée de cours se déroule en 5 étapes :

- Théorie
- Feuilles de match
- Test
- Pratique
- Apéro lors duquel les participants peuvent poser toutes questions complémentaires

Nous vous recommandons chaleureusement de participer à ce cours, au moins une à deux personnes par équipe, ceci afin que toutes les équipes puissent avoir un niveau d'arbitrage équilibré.

Le prochain cours est d'ores et déjà programmé le **samedi 6 Décembre 2014** au Bois-des-Frères.

7. - Renouveau et élection du comité

Comme annoncé dans la convocation, le comité recherchait quelqu'un afin de reprendre le poste de responsable technique occupé par Claude DUPERRET jusque là.

C'est Nicole JAMES FARESSÉ qui s'est proposée spontanément pour reprendre ce poste et nous l'accueillons donc ce jour au sein du comité qui se compose désormais pour la saison 2014-2015 comme suit :

Président	:	Gabriel CHARMILLOT
Vice-Président	:	François RUBIN
Secrétaire	:	Christelle JAVET
Responsable technique	:	Nicole JAMES FARESSÉ
Responsable du cours d'arbitres	:	Claude DUPERRET
Responsable du cours d'entraîneurs	:	François RUBIN
Responsable du site internet	:	Dominique WOHLWEND

8. - Cotisation 2014 - 2015

La cotisation pour la saison 2014-2015 reste inchangée, soit Fr. 250.-/équipe.

9. - Propositions du comité et individuelles

Aucune proposition reçue.

10. - Divers

Gabriel CHARMILLOT donne la parole à Dominique WOHLWEND afin de parler de la mise en place du site du Relax et de son utilisation.

A cet effet, Dominique WOHLWEND remet un petit fascicule à tous les participants, fascicule qui est aussi disponible sur le site : relax.agvb.org

(pour vous exercer : pseudo = Calimero / mot de passe = Ananass)

Seul le responsable de l'équipe obtiendra un code afin qu'il puisse gérer l'équipe et les matchs (inscription de l'équipe, des joueurs, dates des matchs, résultats, etc.).

Dernier délais d'inscription des équipes au **14 Septembre 2014**. L'inscription deviendra définitive à la réception du versement de la cotisation (par virement au CCP : 12-304585-1 ou IBAN : CH57 0900 0000 1230 4585 1) dont le délai est fixé au **22 Septembre 2014**.

TOUTE EQUIPE QUI NE SE SERA PAS ACQUITEE DU MONTANT DÛ DANS LE DELAI IMPARTI NE SERA PAS INSCRITE POUR LE CHAMPIONNAT 2014-2015.

Lors de votre règlement, merci de ne faire qu'un versement par équipe en indiquant bien le nom de l'équipe concernée, ceci afin de valider la bonne équipe.

10.- Divers (suite)

Le nombre de groupes et d'équipes par groupes sera défini en fonction des inscriptions définitivement validées. L'objectif étant des groupes composés de huit équipes, ce nombre permet l'organisation d'un championnat où les équipes jouent en moyenne un match toutes les deux semaines, ce qui laisse plus de possibilités pour déplacer des matchs ou participer à d'autres compétitions comme la coupe genevoise.

Il est précisé que même si les responsables d'équipe introduisent à l'avenir les résultats des matchs sur le site, les feuilles de matchs doivent **IMPERATIVEMENT** être adressées au responsable technique qui validera le résultat après contrôle. Tant que la feuille n'est pas contrôlée, le résultat ne sera pas validé.

Petits soucis lors des matchs

Il est rappelé que si une équipe accepte de jouer un match alors que du matériel manque ou autre, il n'y a plus de contestation possible. Si par contre du matériel manque et que l'équipe invitée refuse de jouer le match, celui-ci sera perdu par forfait par l'équipe qui reçoit. Une simple photo de la situation suffira comme justification.

Les équipes doivent avoir tout leur matériel qui se compose : d'un filet, de ballons homologués, des antennes et le tableau des points.

Toutes les équipes ayant des problèmes de lumière dans leur salle (extinction des feux à 22 h. par ex.) doivent prévenir les équipes qu'elles reçoivent afin de s'organiser pour le bon déroulement du match (ex : commencer les matchs plus tôt, en cas de 5^{ème} set démarrer à 5 points partout, etc.)

Les équipes sont également priées d'indiquer aux responsables d'équipes qu'elles reçoivent si, en cas de retard, il pourrait y avoir un souci avec la porte d'accès à leurs salles (fermeture automatique à une certaine heure, code portier, etc.)

IMPORTANT :

Garbriel CHARMILLOT informe que le COOP Beachtour a lieu du 3 - 6 Juillet 2014 à la Rotonde du Mont-Blanc et invite les responsables à la réception officielle qui aura lieu le dimanche 6 Juillet 2014 à 16 h. 30.

Sont annoncés également :

- La nuit du beach en 3x3 mixte aux Evaux le vendredi 20 Juin 2014
- Le corpo en 4x4 aux Evaux le vendredi 27 Juin 2014
- Entraînement adultes beach tous les mercredis de 19 à 21 h. sur le site de Vessy. Ces entraînements sont encadrés par l'AGVB, joueurs et joueuses de tout niveau sont les bienvenus, participation de 10.-.

11.- Parole au représentant de l'AGVB

La parole est donnée à Michel GEORGIOU qui se dit impressionné du nombre de participants à l'Assemblée Générale et du sérieux démontré par le Relax.

Michel GEORGIOU nous fait part que grâce au soutien du Relax l'académie des filles à pu être créée il y a deux ans et qu'en Septembre 2015 l'académie pour garçons pourra être ouverte.

11.- Parole au représentant de l'AGVB (suite)

Grand merci au soutien apporté pour l'évolution des jeunes dans ce sport.

A ce sujet, il informe que l'AGVB et Genève Volley organisent à Sous-Moulin les 11-12-13 Juillet 2014 les pools qualificatives des - 19 ans (4 pays représentés). Possibilité de recevoir des billets gratuits/invitations en adressant un mail par le biais du site de Chênois (www.chenoisvolley.ch) en indiquant le nom de votre équipe.

Fin de la séance à 20 h. 40

BON ETE A TOUS ET TOUTES

